

1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

## LE CISME DEVIENT PRÉSANSE

Ce changement de nom de la représentation nationale des SSTI se veut être un signal fort, à la hauteur du contexte de transformation du secteur de la Santé au travail. Il a vocation à accompagner l'ambition réaffirmée des SSTI pour le développement de la prévention dans l'entreprise.

### UNE NOUVELLE IDENTITÉ SIGNIFIANTE

Une nouvelle identité **qui fait sens** au regard des messages qu'elle porte :

**Pr**évention, **S**anté, **S**ervices, **E**ntreprises

Le nom choisi incarne une vision de la Santé au travail adaptée à la réalité du monde du travail actuel. Il représentera avec clarté et force les SSTI qui réalisent leurs missions avec l'implication et l'expertise de leurs 16 000 collaborateurs.

### UNE IDENTITÉ DISPONIBLE POUR TOUT UN RÉSEAU

Les SSTI adhérents de Présanse qui le souhaiteront pourront apposer le logo « Réseau Présanse » aux côtés de leur propre identité visuelle. Ceci indiquera clairement à leurs publics leur appartenance à un **réseau national**, et apportera un élément de cohérence entre SSTI, essentiel pour rendre efficaces leurs messages.

Les associations régionales de SSTI sont quant à elles invitées à adopter la déclinaison régionale de Présanse.

La marque, enregistrée à l'INPI, peut en effet être concédée à des associations régionales de SSTI dans un cadre contractuel et à titre gracieux.



Dans un premier temps, elles peuvent aussi simplement utiliser le logo « Réseau Présanse » à l'instar des SSTI.

### UN OBJECTIF DE COHÉRENCE

Plus que le nom de la représentation nationale, l'objectif est de **renforcer la cohérence du réseau** et de faciliter l'identification des SSTI comme une ressource importante et utile dans le champ de la santé au travail. ■



Plus d'infos

sur le site [www.presanse.fr](http://www.presanse.fr) et <http://www.lecismedevientpresanse.org>



## MOUVEMENTS

(39) Le **Service de Santé au Travail Nord Franche Comté** (SSTNFC) et l'**Association Interentreprises de Santé au Travail du JURA** (AIST39) fusionnent au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour devenir l'**OPSAT**.

(68) Les **Services de Santé au Travail Cernay-Masevaux-Thann** (SST CMT) et **Santé au Travail Sud Alsace** (STSA) ont fusionné, la seconde structure accueillant ainsi les salariés de la première au 1<sup>er</sup> janvier 2018.